

Discours de Madame la Présidente de l'Institut National pour la Promotion de la Femme à l'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités de l'INPF,

Cotonou, mardi 28 Juin 2011

- ✓ **Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme**
- ✓ **Mesdames et Monsieur les Directeurs de l'INPF,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les participants,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les journalistes,**
- ✓ **Chers collaborateurs,**
- ✓ **Chers Invités,**

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au siège de l'Institut National pour la Promotion de la Femme à l'occasion de sa première activité de formation depuis l'adoption de son plan stratégique.

L'INPF dont la mission et les attributions ont été définies par le décret n° 2009-728 du 31 décembre 2009 a en charge entre autres :

- ❖ d'initier et conduire des travaux d'études et de recherches sur la femme et son impact sur le développement;
- ❖ de proposer des politiques et stratégies pour l'amélioration des conditions de vie de la femme;
- ❖ d'œuvrer à la réduction des inégalités entre homme et femme;

- ❖ d'assurer le renforcement des capacités des filles et des femmes par des formations théoriques, techniques et pratiques.

L'INPF a essentiellement un rôle prospectif basé sur la réalisation d'études, de recherches-actions et de formations en vue d'orienter les décideurs et les acteurs de développement pour l'identification et la mise en œuvre efficace d'activités en faveur de la femme. Il doit également coordonner, suivre et évaluer toutes les actions relatives à la promotion de la femme.

Mesdames et Messieurs,

Vous convenez avec nous que la réussite de ces tâches assignées à l'INPF par le Président de la République nécessite la mise en place d'une organisation idoine.

C'est pourquoi, l'INPF a conçu un plan stratégique quinquennal qui vise essentiellement la création d'un environnement socio culturel, institutionnel, juridique, économique plus juste ; l'application effective à tous les niveaux de l'égalité des chances en vue du traitement équitable des hommes et des femmes et l'autonomisation des femmes qui ne sera possible que grâce à une formation et un encadrement soutenus.

Le plan stratégique dont l'INPF s'est doté, comporte huit (08) axes stratégiques prioritaires d'intervention pour les cinq (05) prochaines années. Il est établi sur la base de sa mission et de ses attributions, de la Politique Nationale de Promotion du Genre au Bénin (PNPG) et des résultats des travaux de la commission nationale pour la mise en place de l'institut de la femme (visites de terrain, missions prospectives à l'intérieur et à l'extérieur du Bénin, ateliers).

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de l'axe stratégique n°1 qui concerne « le renforcement des capacités Institutionnelles et organisationnelles du mécanisme national du genre » La première structure concernée est donc l'INPF qui doit s'outiller pour remplir efficacement sa mission.

La réflexion se fera autour de certains textes et lois en faveur des femmes pour en approfondir la connaissance afin de former et d'informer les populations en général et les femmes en particulier et d'en proposer d'autres en cas de nécessité, en collaboration avec les ministères et les ONG et OSC œuvrant dans le domaine.

C'est dans cette optique que s'organise cet atelier à l'endroit du personnel et de quelques partenaires sur le thème : « Les lois en faveur des femmes et leurs difficultés d'application » Ce thème est relatif à l'axe stratégique n°3 : Promotion des droits des femmes, de l'égalité des chances, de l'équité et du leadership féminin.

Ainsi, pendant deux jours vous serez informés et formés sur les lois en faveur des femmes et les difficultés rencontrées dans leur application.

Je suis persuadée que les communications qui seront présentées par des experts du domaine juridique et les discussions qui suivront nous permettront d'être mieux armés pour l'accomplissement des tâches qui nous attendent. Quelques exercices pratiques compléteront nos connaissances

Je profite de cette occasion pour remercier Mme le Garde des sceaux qui malgré son emploi du temps a accepté de nous faire partager son savoir. Je remercie également très sincèrement

tous les partenaires qui nous soutiennent déjà et tous ceux qui nous apporteront leurs appuis.

Je souhaite plein succès à ces assises.

Je vous remercie